



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Plan famille et caserne du 4ème régiment de chasseurs de Gap

Question écrite n° 27490

Texte de la question

Mme Pascale Boyer attire l'attention de Mme la Secrétaire d'Etat auprès de Mme la ministre des armées sur le plan famille et la caserne du 4ème régiment de chasseurs de Gap. Le régiment des chasseurs de Gap de 1 200 militaires fait partie intégrante de la 27ème brigade d'infanterie de montagne, qui est, il faut le rappeler, l'unité de l'armée française la plus sollicitée. Dans un territoire de montagne comme celui des Hautes-Alpes, la mobilisation des troupes est constante, et les conditions d'accueil des familles sont primordiales. Malheureusement, le régiment déplore des situations dramatiques d'accident, et il doit, pour assurer pleinement l'accueil des familles, et en particulier des familles des blessés, bénéficier d'une capacité d'accueil de qualité. Cet hiver encore, quatre décès ont été déplorés au sein de ce régiment au cours de l'opération Barkhane. Le plan famille du ministère de la défense, appliqué à ce régiment de montagne, permettrait de mieux concilier un engagement exigeant avec une vie familiale épanouie en aidant d'abord les plus fragiles et en se penchant sur les questions de la disponibilité et de la mobilité. Ancrer la garnison au cœur de la vie familiale et sociale est en effet une priorité de ce plan, et des solutions sont déjà prêtes, en attendant l'engagement du ministère. En effet, un bâtiment existe et est disponible celui de la caserne Reynier. Des hébergements de type studios ou T1 pourraient aussi être aménagés au sein de ce bâtiment pour la réception des enfants des familles monoparentales le week-end. Pour ces différentes raisons, elle lui demande quelles sont les mesures qu'elle compte prendre sur le plan financier pour l'accueil des soldats et de leurs familles à Gap.

Texte de la réponse

Annoncé le 31 octobre 2017, le Plan d'accompagnement des familles et de l'amélioration des conditions de vie des militaires, dit "Plan Famille" a prévu 48 mesures afin de mieux prendre en compte le militaire et sa famille dans un contexte d'engagement opérationnel croissant sur le territoire national et à l'étranger. Dans le cadre de la loi de programmation militaire 2019-2025, 528 millions d'euros seront consacrés à la mise en place du Plan Famille. Le projet de transformation d'une partie du quartier Reynier de Gap en hébergement pour les familles des soldats s'inscrit effectivement dans le cadre de la politique d'amélioration de la condition du personnel et de soutien de proximité en garnison. L'ensemble du dossier est aujourd'hui instruit par le service d'infrastructure de la défense (SID) afin d'arrêter le montant de l'opération qui s'inscrira dans le cadre plus large du schéma directeur des infrastructures de la base de défense. Une fois ces modalités arrêtées, il sera possible de définir l'opération d'infrastructure, en tout état de cause avant le terme de la loi de programmation militaire 2019-2025.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Boyer](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27490

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2020](#), page 2067

Réponse publiée au JO le : [10 novembre 2020](#), page 7965